

Chères habitantes, chers habitants,

Après échange avec les services d'Orange, voici la nouvelle carte de déploiement de la fibre concernant Saint-Jean-la-Bussière.

Pour les quartiers de Chavanis et du Roty, vous avez peut-être déjà reçu un courriel de votre opérateur vous précisant que vous étiez éligible à la fibre et vous invitant à prendre rendez-vous. Cependant, afin de compléter l'offre, un agent assermenté d'Orange, muni d'une carte professionnelle, devrait normalement effectuer du porte-à-porte dans ces quartiers la semaine prochaine.

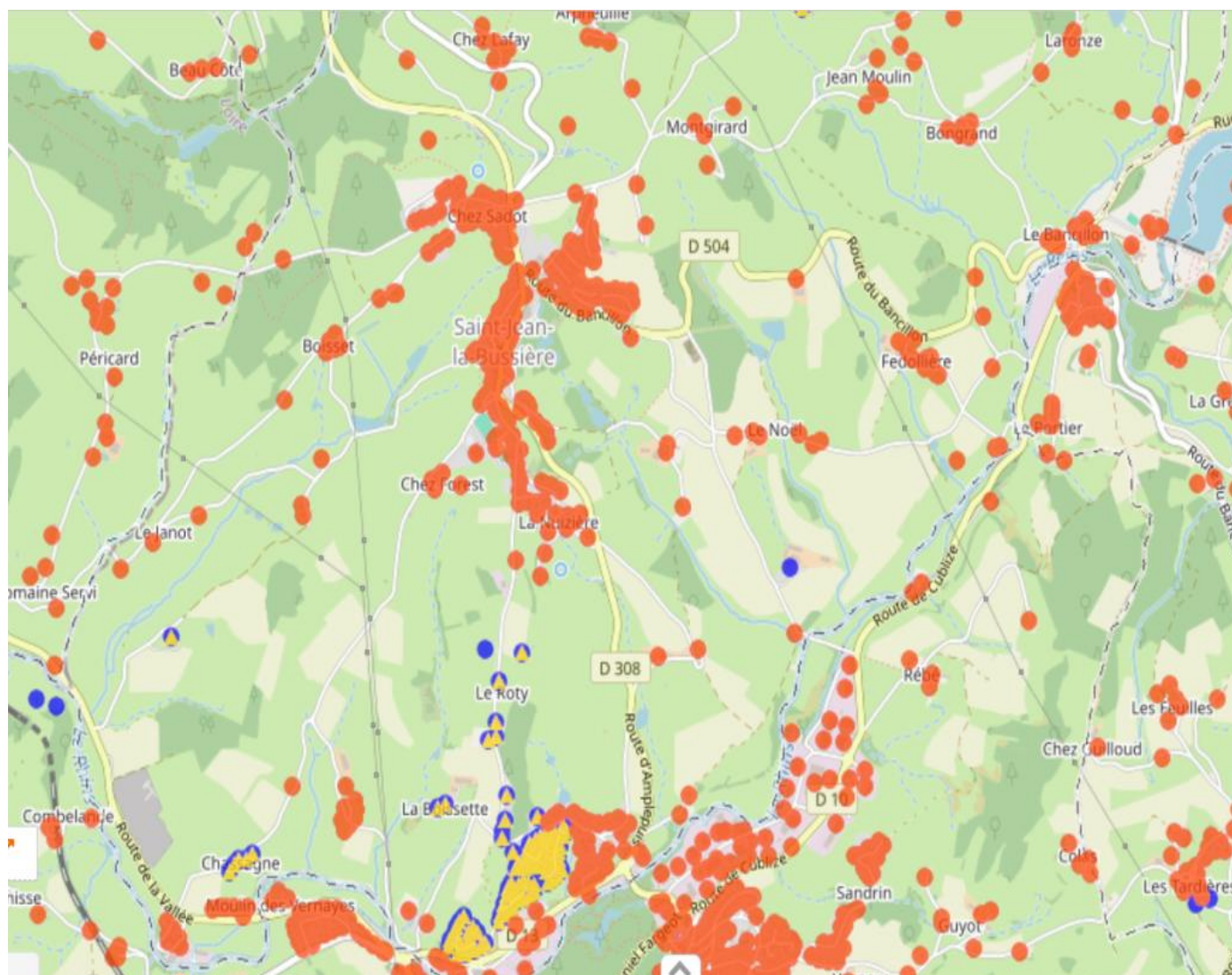
Concernant le lieu-dit Lachassagne, il conviendra d'effectuer une manipulation spécifique en vous rendant sur le site d'Orange (voir ci-dessous).

Enfin, si certains habitants rencontrent des difficultés pour obtenir la fibre, merci d'en informer la mairie afin que l'information puisse être remontée à Orange.

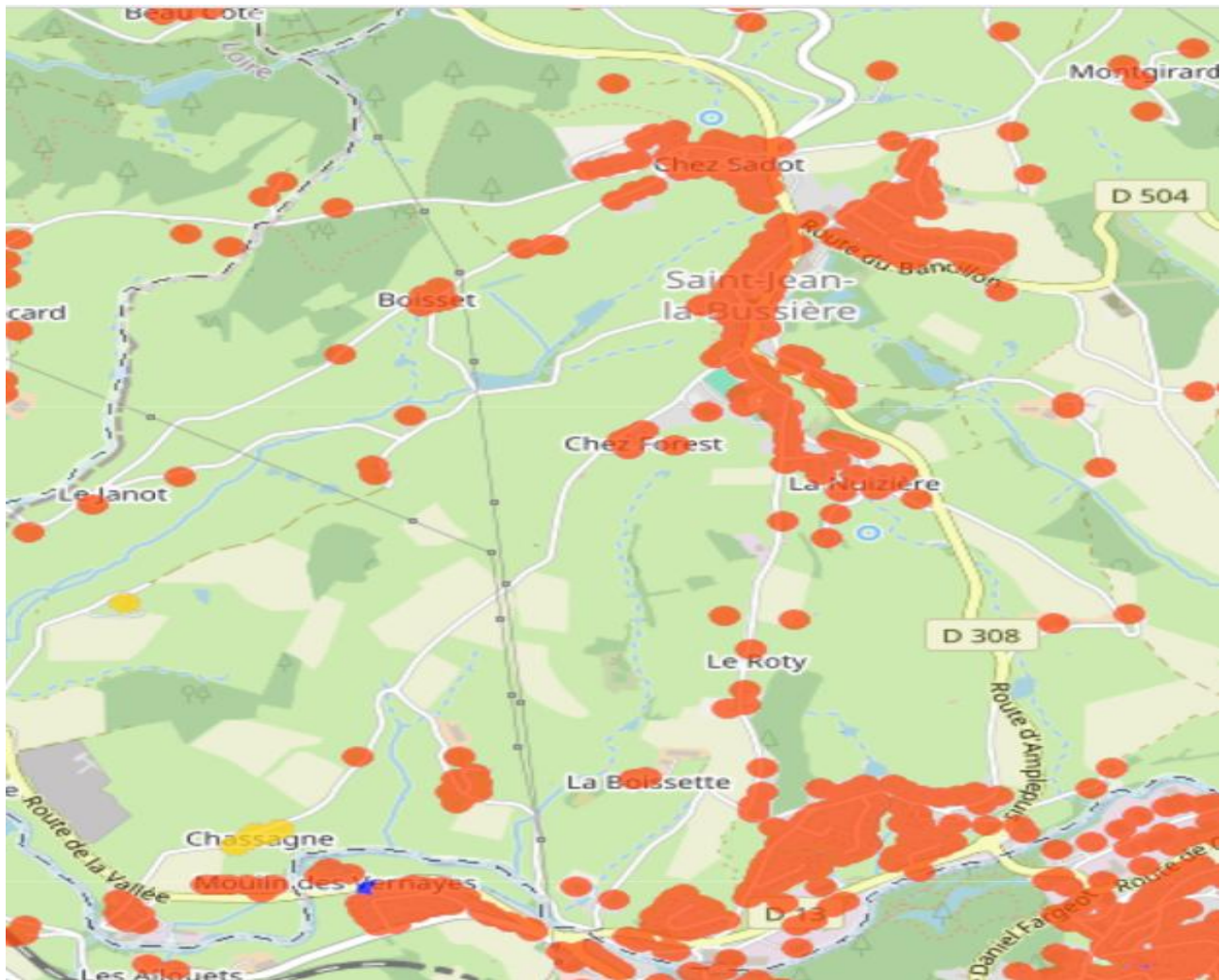
En espérant avoir répondu à vos attentes,

L'équipe municipale

Carte à fin août 2026



Carte au 30 octobre 2026



* Procédure lieu-dit La Chassagne

Pour les 5 foyers de la Chassagne qui restent en « raccordables à la demande » donc pas éligibles à ce jour, la démarche est la suivante :

Aller sur notre site Orange de référence : <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

Saisir votre adresse dans la barre de recherche : la Chassagne 69550 St Jean la Bussiere

Cliquer sur le rond orange correspondant à votre maison

Faire défiler les offres ADSL / Satellite / fibre ; une fois arrivé en bas du menu des offres, vous trouvez le carré Bleu « votre foyer est éligible au Raccordement à la demande »

Cliquez sur « Restez informé »

Et complétez la page qui s'ouvre en laissant vos coordonnées mail et téléphone.

Il s'agit d'une prise d'intérêt, qui ne vous engage pas à une commande, mais qui demande à Orange de déployer la fibre jusqu'à votre hameau

Si au moins un des foyers fait la demande, elle embarquera le déploiement des autres logements du hameau (6 par boîte de raccordement)